



## VERSION 7.0

CE DOCUMENT EST UN APERCU DU  
PACK PROCÉDURE ACTIVITÉ  
PARTIELLE TÉLÉCHARGEABLE SUR  
[HTTP://WWW.LEGISOCIAL.FR/](http://www.legisocial.fr/)



# Pack Procédure activité partielle

Vous disposez à titre d'exemple de 2 pages de chacun des documents contenus dans ce pack. Pour les outils Excel, ces derniers s'affichent avec une palette de couleur Excel® 97 en mode dégradé.

Dossier mis à jour selon la...



# L'activité partielle en 2017

## Sommaire

Version 7.0    Date de mise à jour : vendredi 13 janvier 2017

I.	Entrée en vigueur .....	4
II.	La définition.....	6
III.	Les entreprises concernées .....	9
IV.	Les cas de recours admis.....	10
V.	Les cas de recours impossibles.....	11
VI.	Activité partielle et PSE ou accords maintien de l'emploi .....	14
VII.	Activité partielle et formation.....	15
VIII.	L'autorisation administrative préalable .....	16
IX.	Décision autorisation ou refus .....	28
X.	Demande d'indemnisation .....	29
XI.	Durée maximale .....	32
XII.	Contingents annuels.....	33
XIII.	L'indemnité horaire .....	35
XIV.	Régime fiscal et social des indemnités horaires.....	37
XV.	Les allocations .....	48
XVI.	Les heures éligibles au titre de l'activité partielle.....	52
XVII.	Les heures éligibles : cas concrets.....	58
XVIII.	Droit aux congés payés et activité partielle .....	69
XIX.	Pas « d'activité partielle » pour un droit aux congés payés insuffisant.....	70
XX.	Droit incomplet et fermeture totale de l'entreprise.....	72

XXI. La Rémunération Mensuelle Minimale (RMM).....	76
XXII. RMM et valeur minimale de l'indemnité horaire.....	80
XXIII. Activité partielle et participation ou intéressement.....	84
XXIV. Exemples chiffrés .....	85
XXV. Activité partielle et acquisition de différents droits .....	92
XXVI. Activité partielle suivie d'un licenciement .....	95

# L'activité partielle en 2017

Version : 7.0 Date de mise à jour : 13 janvier 2017

Présentation de la matrice Excel

## 1) La feuille "Chiffrage absence"

A l'aide de quelques éléments correspondants à vos chiffres (composition et durée du mois, organisation du travail, valeurs en jours et heures de l'absence) l'outil détermine la valeur monétaire de l'absence selon les 8 méthodes disponibles .

## 2) La feuille "Dispositif Activité partielle"

A l'aide de cette feuille, l'utilisateur peut chiffrer la valeur des indemnités horaires versées au salarié ainsi que le montant des allocations perçues par l'employeur à ce titre. Sont rappelés également les régimes fiscaux et sociaux propres au dispositif d'activité partielle.



### Codes couleurs des tableaux

 Champ à compléter

 Résultat

 Légendes

 Légendes

## Chiffrage selon le dispositif unique d'Activité Partielle

Effectif de l'entreprise	300	Entreprise
		Salarié
Mois concerné ?	mars	Contrat apprentissage/professionnalisation ?
		Non
Le salarié est-il en formation durant la période d'activité partielle ?		Non

Les indemnités horaires sont égales à 70% de la rémunération horaire servant de base au calcul de l'indemnité de congés payés

Taux cotisations salariales obligatoires ?	22.21%	
Valeur smic horaire du mois	9.76 €	
Valeur rémunération horaire brute servant de base au calcul de l'indemnité de congés payés		12.00 €

	Nb heures	Taux horaire	Valeur
Absence pendant la période d'activité partielle	30.00	11.00 €	330.00 €
70% valeur rémunération brute base calcul congés payés			8.40 €

### Les indemnités horaires versées au salarié

Le salarié perçoit:	Nb heures	Taux horaire	Valeur
Indemnités horaires	30.00	8.40 €	252.00 €

### Les allocations perçues par l'employeur

Allocations d'activité partielle	30.00	7.23 €	216.90 €
Allocations d'activité partielle (avec plafonnement)	30.00	7.23 €	216.90 €
Différence (indemnités-allocations)	30.00	1.17 €	35.10 €

### Régime fiscal et social des indemnités horaires

Base retenue pour le régime fiscal:		252.00 €
Base retenue pour les cotisations sociales (hors CSG/CRDS):		- €
Base retenue pour les cotisations CSG/CRDS :		247.59 €
Cotisations CSG: 6,20%	15.35 €	
Cotisations CRDS: 0,50%	1.24 €	

#### Exonération CSG/CRDS possible si:

Le prélèvement des cotisations CSG et CRDS a pour effet de réduire le montant de l'allocation (ou le montant cumulé de l'allocation et du salaire) en dessous du Smic brut

#### Exonération partielle CSG/CRDS possible si:

Les prélèvements sont, le cas échéant, opérés partiellement afin que le montant net de l'allocation ne soit pas inférieur au SMIC brut.

#### Taux réduit CSG

Sont concernées les personnes dont le montant des revenus **de l'avant-dernière année**, est, en fonction de leur situation, inférieur ou égal aux seuils confirmés récemment (se référer à notre documentation). Rappel: depuis le 1er janvier 2015 (date versement allocations), **le revenu fiscal de référence** est désormais pris en compte.